

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**du Conseil Municipal**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 22  
Présents : 15  
Votants : 17

**L'an deux mille vingt quatre**

**Le : 10 Décembre**

**Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ**

**Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire**

**à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET**

**date de la convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025**

PRESENTS : MM. PASCAL DE SERMET – CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT – MICHEL BAUVY – FREDERIC DUJARDIN – ~~JEAN-PIERRE ANTONIOLI~~ – NATHALIE ANZELIN – BENOIT AURICES – GILLES BALDAN – JEREMY BANOS – MAGALI CAMINADE – DOMINIQUE DECUPPER – ~~VALERIE DELBOS GREGOIRE~~ – ~~LOÏC HERVOCHE~~ – ORLANE LIRIA – ~~MARINE MAZZACATO~~ – MICHELE MICHALSKI – AUDREY MORET – PAOLA NERIA – RAOUL ROUDET – JEAN-MARIE VANZEMBERG – ~~GHISLAINE VICO~~

ABSENTS : M. ANTONIOLI - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE – MME VICO – MME MAZZACATO

PROCURATIONS :

MME MORET AYANT DONNE POUVOIR A M. DULIN

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME THEPAUT

**Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,**

**OBJET**  
**voyage scolaire :**  
**subvention**  
**exceptionnelle**  
**allouée à**  
**l'Établissement**  
**Régional**  
**d'Enseignement**  
**Adapté (EREA)**

Monsieur Roudet indique que la commune de Colayrac-Saint Cirq a reçu une demande de subvention de l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Marie Claude Leriche à Villeneuve-sur-Lot pour financer le voyage de Yanis TIFOURA, colayracais.

L'Établissement Régional d'Enseignement Adapté, EREA Marie Claude Leriche à Villeneuve Sur Lot, accueille des lycéens préparant un CAP. Il sollicite notre soutien financier pour un voyage scolaire. Ce projet s'inscrit dans le cadre de leur programme d'éducation à la citoyenneté, commencé l'an dernier et poursuivi cette année avec, notamment, plusieurs interventions et la collaboration du député Monsieur Lepers sur les enjeux démocratiques et civiques.

Ce voyage, prévu du 3 au 7 février 2026, permettra à 32 élèves lycéens de découvrir des institutions majeures de notre démocratie, telles que l'Assemblée nationale, le Sénat, le musée du Louvre ainsi que plusieurs monuments emblématiques de Paris. Il s'agit d'une occasion unique pour les jeunes, qui rencontrent des difficultés sociales, financières, scolaires ou liées à leur handicap, de mieux comprendre le fonctionnement de nos institutions

**AR Prefecture**

047-214700692-20251210-D2025121013-DE  
Reçu le 16/12/2025

et l'importance de la citoyenneté active, mais aussi de développer leur autonomie, et leur ouverture culturelle.

Cependant, bien que ce projet soit particulièrement enrichissant pour les élèves, l'Etablissement scolaire explique des contraintes financières auxquelles il fait face et, qui rendent difficile la prise en charge des frais.

La participation de la famille est estimée à 150 €, liés au transport, à l'hébergement et aux visites.

L'Etablissement explique solliciter une aide financière des mairies afin de rendre ce voyage accessible à tous les élèves et garantir sa réussite.

Notre soutien contribuerait non seulement à enrichir la scolarité de ce jeune colayracais, mais aussi à renforcer leur sentiment d'appartenance à la République et à lui ouvrir de nouvelles perspectives sur leur rôle en tant que citoyens.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2129-29,

**Considérant** l'intérêt pédagogique de ce voyage,

**Le Conseil Municipal,**

**Après en avoir délibéré,**

**A l'unanimité, décide :**

- **de verser** une subvention exceptionnelle à l'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) Marie Claude Leriche à Villeneuve-sur-Lot pour financer le voyage de Yanis TIFOURA, colayracais, d'un montant de 150 euros.
- **préciser** que les crédits seront inscrits à la décision modificative du budget.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus  
Pour extrait conforme,

En mairie, le 10 décembre 2025  
Au registre sont les signatures.

Le Maire  
Pascal de SERMET

Le secrétaire de séance  
Jérémy BANOS